

Nga Whaea Atawhai O Aotearoa
Soeurs de la Miséricorde de la Nouvelle-Zélande
Une nouvelle création pour la mission¹

Soeur Denise Fox, RSM

*Ko te mea tuatahi me tuku whakamoemiti ki to tatou
Atua mo ona kaupapa tapu katoa.
Tena koutou kua huihui mai nei
Tena koutou, Tena koutou, tena tatou katoa*

*Que Dieu bénisse tous et chacun, et bienvenue à tous à l'occasion de cette réunion dans
la terre du clan Bidigal de la nation Dharawal.*

Comme on l'a vu avec les présentateurs précédents, nous avons un plan de présentations pour cet après-midi, soit : 'Les restructurations réalisées, les préoccupations qui ont suivi, les solutions apportées, et ce qu'on choisirait de faire différemment.'

Me voici donc devant vous cet après-midi, une parmi les trois cents femmes qui continuent de vivre le long périple de la foi, à l'écoute de Dieu et des unes des autres, tandis que nous avons désiré, lutté, résisté et finalement accueilli l'appel à une nouvelle création pour la mission.

Nous sommes membres de quatre congrégations indépendantes, toutes fondées par Catherine McAuley : même charisme, mêmes constitutions. Nous appartenons à une fédération unique, la *Federation of the Sisters of Mercy of Aotearoa New Zealand*.

À mon avis, deux facteurs ont été constants durant notre période de restructuration. Le premier, c'est que l'histoire de notre croissance et de notre mission révèle une réceptivité face aux événements externes. Au cours des années, nous avons été invitées à participer à de nouveaux ministères ; nous avons constaté les besoins, et nous y avons répondu. En notre qualité de congrégations apostoliques consacrées aux oeuvres de miséricorde, ce sont nos racines mêmes qui nous incitent à répondre à cet appel. Par ces événements, nous avons entendu la voix de Dieu et nous nous sommes demandé : qu'est-ce que Dieu veut de nous ? À quoi nous invite-t-Il ?

Deuxièmement, nos soeurs ont ressenti et ressentent toujours le désir d'un lien accru avec leur mission. Nous avons une certaine voix et une certaine identité au plan national. La nature de ces liens a évolué avec le temps, et c'est cette évolution qui constitue l'histoire de notre restructuration.

¹ Texte publié en anglais in *Ti Tangle or to Tango – the Reconfiguration of Religious Institutes*, Sydney – Australia, 2005. Droits de traduction et de reproduction obtenus de Maureen Cleary à Governance & Management Pty Ltd, 2009. Traduit par Aline Lesage pour la CRC.

Liens accrus avec....

En 1993, notre Fédération célébrait ses 25 ans et, lors de sa réunion annuelle, le Conseil de la Fédération a lancé un processus d'examen auprès des quatre Congrégations pour décider si la Fédération était la structure appropriée pour nous lancer dans le nouveau millénaire. Les résultats de cet examen ont révélé notre désir d'explorer l'avenir ensemble, de développer une vision commune, et de nous donner une voix nationale. Comment avons-nous réagi ? Lors de sa réunion en avril 1994, le Conseil de la Fédération s'est engagé « à préciser les options de rapports futurs entre nos membres, et à guider les congrégations vers un choix collectif d'ici le (date indéterminée) ». Évidemment on peut dire que tout ça c'était bien beau, mais aussi très vague, n'est-ce pas ? Nous savions tout de même qu'il était question de la forme que prendrait notre avenir ensemble.

Cette année-là, le Conseil de la Fédération a invité Soeur Doris Gottemoeller RSM des États-Unis, à s'adresser à nos quatre congrégations sur le processus qui a mené à la création du *Institute of the Sisters of Mercy of the Americas*. En 1997, notre langage avait commencé à changer, et nous commençons à parler de « notre quête d'un nouveau rapport de collaboration ». En fait, ce point allait s'avérer le plus important : l'évolution de notre perception de ce qu'ensemble nos quatre congrégations allaient devenir. Quel allait donc être ce nouveau « rapport de collaboration » pour les Soeurs de la Miséricorde à Aotearoa Nouvelle-Zélande ? Nous avons débattu cette question durant dix ans.

Durant ces dix années, notre compréhension de la notion des liens accrus a évolué. Nous sommes passé des liens accrus de collaboration aux liens accrus dans la mission. Des liens de collaboration accrus supposaient qu'on travaillerait ensemble, tout en conservant une identité séparée et notre indépendance. Par ailleurs, la notion de liens accrus dans la mission ouvrait de tout nouveaux horizons, et nous invitait à créer une nouvelle congrégation.

Aux fins du processus, voici les valeurs que nous avons identifiées aux cours de ces années ; l'ironie, c'est que ces valeurs sont précisément celles qui se sont avérées la source de nos conflits.

1. Honorer l'esprit du Traité de Waitangi ;
2. Respecter les différences. Se parler, et non pas parler des autres. Respecter le fait que chaque congrégation manifesterait un niveau différent de volonté à entrer dans le processus ;
3. Toutes les soeurs devaient recevoir la même information et vivre les mêmes expériences. Nous traitions avec quatre congrégations, toutes séparées géographiquement. Notre défi consistait à trouver le moyen de garantir aux soeurs qu'elles recevraient toutes la même information ;
4. Pour le processus de planification, obtenir la participation d'autant de soeurs que possible des quatre congrégations. Cette question a créé des difficultés ; le processus peut s'en trouver ralenti, et parfois on ne sait pas exactement qui dirige le processus. En outre, il peut s'avérer que le rôle des leaders ne soit pas bien défini ;
5. Approfondir notre compréhension de notre tradition et de notre charisme de miséricorde, ainsi que nos engagement.

Je me suis référée à la première valeur : honorer l'esprit du traité de Waitangi. Le Traité de Waitangi est un document vivant ; il a été signé en 1840 par les Maori (Tangata Whenua, peuple indigène de Nouvelle-Zélande) et par la Couronne britannique. Les Soeurs de la Miséricorde s'engagent à respecter un esprit de partenariat avec les Tangata Shenua, la nation indigène de ce pays, aux fins d'un juste rapport avec Dieu, avec soi, avec les autres nations, et avec la création tout entière.

Nous, les Soeurs de la Miséricorde, engagées à vivre les valeurs de justice et de compassion, et en vertu de notre engagement missionnaire en Aotearoa Nouvelle-Zélande, nous reconnaissons notre obligation d'honorer le traité de Waitangi. La manière d'y arriver en tant que congrégation s'est avérée une longue et difficile recherche, qui n'est pas terminée. Quand arriva notre assemblée en 2004, notre déclaration d'intention était prête :

« Par le baptême, nous sommes appelées à partager la mission de Jésus.

En notre qualité de Soeurs de la Miséricorde, nous sommes appelées à vivre notre charisme en réponse à la miséricorde de Dieu, dans un mode particulier de justice et de compassion.

C'est en actualisant la mission dictée par notre baptême et par le charisme de la miséricorde en Aotearoa Nouvelle-Zélande, que nous nous engageons à honorer Te Tiriti o Waitangi.

Ces principes se manifestent dans notre volonté et notre capacité de continuer d'approfondir notre rapport avec les Tangata Whenua dans l'exploration de notre vie commune et de notre ministère en Aotearoa, Nouvelle-Zélande ».

Nous avons manifesté notre engagement « à continuer d'approfondir notre rapport avec les Tangata Whenua dans l'exploration de notre vie commune et de notre ministère ». Cela peut paraître très simple, mais il s'avère que cette question nous a forcées à confronter le racisme, les préjugés, nos doutes sur la pertinence du processus, et aussi l'évitement. Au plan des congrégations et au plan individuel, on a constaté et on continuera de constater que la volonté d'entrer dans le processus de restructuration n'est pas la même partout.

Nous sommes très conscientes de traiter avec un groupe de soeurs très diversifié, dont l'expérience biculturelle est variée et qui ont une ouverture différente face au traité. Nous sommes toutes invitées à nous instruire et à accueillir les occasions d'apprentissage ; en outre, nous cherchons toujours à préciser, aux plans collectif et individuel, les façons d'honorer le Traité de Waitangi.

Réponses 1994-1998

Durant quatre ans, soit de 1994 à 1998, nous avons enclenché un processus que nous avons appelé « Les avenirs des Soeurs de la miséricorde » (Mercy Futures), où nous avons exploré nos nouveaux rapports de collaboration. En 1994, l'évaluation de la

Fédération, menée par l'ensemble des soeurs, a identifié les thèmes émergents suivants : Vision, Communication, Propriété, et Voix collective. En 1995, notre groupe de travail chargé d'identifier nos avenir a donc choisi un de ces thèmes, la Vision, et conçu un processus pour trouver des réponses créatives à la question : Qui serions-nous en tant que Soeurs de la Miséricorde de Aotearoa Nouvelle-Zélande ?

En 1996, le groupe a invité les soeurs à répondre à la question « Comment aller de l'avant ensemble ? » Nous avons mis l'accent sur nos rêves et nos cauchemars liés à trois questions : Ne rien faire ? Agrandir la Fédération ? Changer quelque chose ?

Nous avons concentré nos énergies sur « le changement de quelque chose », sur un nouveau type de rapport dont la forme restait à préciser. En 1997, nous avons concentré nos énergies sur la prise d'un vote indicatif avant la fin de cette année-là, qui déterminerait la volonté des soeurs à poursuivre leur quête d'un nouveau rapport de collaboration. 91% de nos soeurs ont répondu dans l'affirmative. À l'époque, notre groupe comprenait 345 femmes.

À la lumière de cette réponse très enthousiaste, on a mis sur pied à la fin de 1997 un « groupe de réflexion » chargé d'identifier nos objectifs pour 1998. Le groupe était composé de notre coordonnatrice des « Avenirs des Soeurs de la Miséricorde », d'une organisatrice des « Avenirs des Soeurs de la Miséricorde » pour chacune des quatre congrégations, ainsi qu'environ cinq autres soeurs de chaque congrégation. Les objectifs étaient les suivants :

- Explorer et définir les choix en vue d'un nouveau rapport de collaboration ;
- Recourir à des processus aptes à stimuler la confiance entre les congrégations ;
- Honorer les liens en vertu du traité comme des liens de miséricorde en Aotearoa Nouvelle-Zélande ;
- Identifier des moyens d'oeuvrer dans l'esprit du traité.

Une de nos tâches consistait à inviter les soeurs à construire des modèles possibles de notre nouveau rapport de collaboration. Ces modèles ont révélé trois ambitions très claires :

- Le désir évident de conserver une identité locale ;
- Le désir que le système de gouvernance de cette nouvelle collaboration soit créé à même les structures existantes ;
- Le désir de créer quelque chose de nouveau pour un temps nouveau.

À la fin de 1998, beaucoup de membres étaient d'avis que des liens suffisants étaient déjà en place et se demandaient si nos quatre congrégations ne devraient pas plutôt utiliser ces mêmes liens pour une mission en collaboration. Certaines soeurs étaient très découragées – on se croyait de retour à la case départ. En 1999, le groupe de réflexion s'est réuni de nouveau. Il a recommandé au Conseil de la Fédération de stopper le processus national et de confier la recherche à chacune des congrégations séparément.

2000 — Année jubilaire

En 2000, nous avons mis ces questions en veilleuse pour célébrer notre jubilé. À nos célébrations s'ajoutait celle du 150^{ème} anniversaire de l'arrivée des Soeurs de la Miséricorde à Auckland, et nous nous sommes toutes jointes aux soeurs d'Auckland pour une commémoration nationale. Cette année-là également, les membres de chaque congrégation ont participé à un atelier avec Marge Denis sur « L'ombre collective de la Congrégation » (The Collective Shadow of the Congregation).

Ainsi donc, à la fin de l'an 2000 nous étions prêtes à reprendre les échanges. Vingt soeurs se sont jointes à Marge Denis, et nous avons abordé les questions suivantes :

- Voulons-nous imaginer un avenir ensemble ?
- Devons-nous imaginer un avenir ensemble ?
- Quelles congrégations sont disposées à travailler ensemble ?
- Qu'est-ce qui a changé depuis 1999 ?

Les réponses à ces questions ont été positives, et nous avons décidé que la manière de garantir que chacune était prête à démarrer et connaissait bien les enjeux, c'était d'organiser une assemblée à laquelle assisteraient le plus grand nombre de soeurs possible. Cette assemblée dont le thème était *Que signifie le regroupement pour les Soeurs de la Miséricorde ?* a eu lieu à Pâques 2001.

À l'assemblée, les soeurs ont conçu des projets de travail en réseau sur certains points d'intérêt ; ces réseaux étaient destinés à aider les soeurs à créer de nouveaux rapports. Toutefois, l'énergie du groupe semblait dirigée ailleurs et les membres ont commencé à produire leurs propres idées. Lorsque les groupes furent tous réunis pour discuter des points d'intérêt, un des groupes a lancé : « Allons de l'avant, et formons une nouvelle Congrégation. Nous voulons un vote indicatif pour voir si les soeurs souhaitent vraiment cette nouvelle congrégation. » Ce groupe très nombreux, peut-être les deux-tiers des participantes, nous a tirées de cette zone de sécurité où nous disions « formons des réseaux autour de secteurs d'intérêt pour bâtir des liens plus étroits » pour passer à « voyons si les soeurs souhaitent vraiment une nouvelle congrégation et si oui, alors faisons-le ».

L'avantage du processus en assemblée, c'est qu'il a permis aux soeurs des quatre congrégations de s'écouter entre elles et de faire converger leur énergie. Les soeurs ont rencontré d'autres soeurs qui partageaient le même rêve. On a constaté une réaction très positive à l'idée de devenir une congrégation unique, et on a formé un groupe de travail pour préparer les soeurs à réfléchir aux défis éventuels si, de fait, nous devons choisir de former une nouvelle congrégation. Ainsi pour le reste de l'année 2001, on parlait du « mouvement vers une congrégation unique ».

En 2002, nous parlions du « processus d'unification », et avons déjà compris que ça supposait la création d'une Institution unique, d'une nouvelle congrégation. En février 2002, les soeurs de chacune des congrégations ont été invitées à participer à un vote indicatif. Au total, 275 parmi les 294 soeurs ayant voté appuyaient la fusion des quatre institutions. À la lumière de ces résultats fort encourageants, le Conseil de la Fédération a

donc proposé la tenue d'une assemblée de toutes les soeurs en 2004, en vue de la création d'une nouvelle congrégation en 2005. Nous avons enfin une date.

Deux soeurs ont été nommées coordonnatrices du processus pour nous mener à l'Assemblée de 2004. Elles ont joué un rôle important, car ce sont elles qui ont donné vie au mouvement d'unification. Elles ont mis sur pied des groupes d'étude chargés d'examiner les sujets suivants : vision, leadership et gouvernance, finances et intendance, vivre ensemble, et membres. Les coordonnatrices étaient en liaison avec les groupes d'étude et avec les leaders, et elles ont organisé et dirigé des rencontres séparées pour les quatre congrégations. Lorsque les coordonnatrices étaient en ville, les soeurs savaient qu'il se passait des choses — c'était un signe d'espoir.

Un autre événement important a eu lieu en 2003. Nous avons invité le Père Gary Riebe Estrella SVD théologien de Chicago, à venir s'adresser à nos congrégations sur « La traversée : le bon Samaritain, un paradigme évangélique ». Il a abordé les thèmes suivants :

- La restructuration comme processus novateur (cycle de vie organisationnel) ;
- Lâcher prise et vivre la transition (transition et non pas changement) ;
- La dynamique de la culture et des différences culturelles ;
- Votre nouvel espace commun.

Cette expérience nous a stimulées à avancer. Nous avons entendu l'appel à nous joindre à un modèle vivant de l'avenir du monde — un monde où la division est fondée sur la différence. Nous avons accueilli l'invitation à passer à un nouveau paradigme, à permettre le changement dans notre propre univers culturel, à reconfigurer nos ressources, à les utiliser dans un nouvel espace commun, à vivre avec nos différences respectives, à nous permettre de changer par nos rapports avec les autres. *Devenir une nouvelle création pour la mission.*

Le défi que nous a présenté Gary était le suivant : si nous n'acceptons pas le défi de participer à la mission de Dieu d'être en communion avec notre univers, comment notre monde peut-il espérer la réconciliation et la paix ?

En janvier 2004, nous avons retenu les services de Maureen Cleary pour travailler avec les quatre congrégations, nous préparer et faciliter l'assemblée prévue pour juin 2004 afin de fusionner nos congrégations. Nous sommes arrivées à l'assemblée avec une idée bien claire de ce que nous allions accomplir. Tout le travail effectué au cours des 18 mois précédents avait mené à cette assemblée. Nous inviterions les soeurs à :

- Affirmer notre « Énoncé de vision » ;
- Présenter notre « Déclaration d'intention » relative au Traité de Waitangi ;
- Affirmer les principes à observer durant la période de transition ;
- Amorcer la recherche du nom de la nouvelle congrégation ;
- Proposer une date d'inauguration de la nouvelle congrégation ;
- Voter sur la proposition de fusion.

Le vote était formulé comme suit :

'Appuyez-vous l'envoi d'une pétition à Rome pour demander la dissolution des quatre congrégations et la création d'une nouvelle congrégation ?'

Après l'assemblée, le vent dans les voiles, nous avons abordé les tâches requises pour inaugurer la nouvelle congrégation le 29 juin 2005. Ce qui vient tout juste de se produire, en fait, puisque la date initiale a dû être reportée.

Ces tâches étaient les suivantes :

- Vote officiel pour la fondation de la nouvelle congrégation ;
- Élection d'une équipe de leaders pour la période de transition ;
- Préparation d'une pétition destinée au Siège Apostolique ;
- Amorçage des procédures civiles et canoniques requises.

Les résultats du vote officiel étaient largement en faveur de la fondation d'une nouvelle congrégation — seulement deux soeurs ont voté contre.

La pétition elle-même a été présentée le 16 février 2005, et approuvée en juillet 2005. Plus tôt en 2005, nous nous sommes rendu compte que juin n'était pas une date réaliste. En effet, beaucoup de travail préparatoire restait à faire en vue de soumettre à la Cour suprême notre plan d'amalgame des fondations de bienfaisance de nos quatre congrégations. Nous avons donc choisi le 12 décembre 2005 comme date d'inauguration de la nouvelle congrégation.

Comment ce périple nous a-t-il servi ?

Les éléments dont nous avons le plus profité durant notre périple et qui nous servent toujours, ce sont l'écoute et les partages. Ils ont servi à créer des rapports qui sont à la base de tout le reste. Nous devons créer des contextes propices à l'écoute et aux partages. Pour nous, ces contextes ont été les assemblées, les célébrations, les bulletins de nouvelles, le site internet, les rencontres, les réflexions, et les rituels. À mon avis, notre symbole le plus puissant d'écoute, durant un procédé qui s'est échelonné sur 10 ans, a été notre décision de mettre temporairement les questions en veilleuse. Cette décision a été la plus difficile, mais aussi la plus fondamentale que nous ayons prise.

Parmi d'autres aspects utiles, on peut citer :

- La nomination de soeurs pour diriger le processus — accepter qu'il faut des structures et des processus différents, ainsi que des personnes différentes à des périodes différentes.
- Le recours à des facilitatrices de l'extérieur — encore ici, différentes selon les besoins. L'avantage d'une facilitatrice de l'extérieur, c'est qu'elle peut faire avancer un groupe ; elle peut voir les choses de l'extérieur ; elle peut faire des suggestions. Et souvent, elle peut régler les tensions et même en être le bouc émissaire.
- La participation des soeurs aux groupes d'étude. Les groupes captent l'énergie et l'engagement, et offrent aux soeurs des occasions de rencontrer et de travailler avec les soeurs d'autres congrégations.
- Créer des petits groupes d'étude. D'après notre expérience, je recommande trois ou quatre membres ; autrement, ces groupes ont beaucoup de difficulté à démarrer. Évidemment, il y a toujours cet élément évident que le travail réalisé dépend de la qualité et de l'engagement de des membres.

- Ne pas sous-estimer l'importance des assemblées ; elles ont beaucoup de pouvoir. Elles permettent d'entendre une variété de points de vue et de neutraliser les craintes et certains préjugés.
- S'assurer que toutes les soeurs vivent les mêmes expériences. Durant la période où nous avons étudié la question des 'avenirs des Soeurs de la Miséricorde', de 1994 à 1998, nous avons l'impression que nous vivions toutes les mêmes expériences. Nous dépendions de l'organisatrice locale, et du groupe de sa propre congrégation qui travaillait avec elle pour recevoir et interpréter l'information pour sa congrégation. Nous avons découvert qu'en fait, les congrégations consacraient leurs journées à des questions très variées. Certaines congrégations consacraient une journée entière à un exercice donné, tandis que d'autres y mettaient moins de temps. Cette situation a engendré un manque de clarté sur ce que nous nous croyons en train d'accomplir. Il est arrivé que nous nous pensions sur la même voie, mais je crois qu'en fait nous voyagions sur des trains différents. Nous employions peut-être la même terminologie, mais notre réflexion était différente. La création de groupes d'étude et la nomination de coordonnatrices ont garanti la continuité dans le pays, permettant ainsi à chaque congrégation de recevoir le même matériel des mêmes facilitatrices. Ainsi, on a pu vaincre le doute et la méfiance, ainsi que la crainte que quelque groupe invisible cherche à imposer ses idées.
- L'apport théologique a été vital — nous avons eu recours à un éventail de présentateurs et distribué une variété d'articles.
- Offrir d'autres scénarios de restructuration — nous avons eu des présentateurs-invités et avons entendu des récits écrits de personnes ayant vécu une expérience semblable à la nôtre.
- Obtenir des explications sur des questions canoniques. Au total, nous en avons obtenu probablement trois ou quatre, et les soeurs les ont trouvées très utiles. Je suggère de le faire au tout début du processus.
- La publication d'un bulletin de nouvelles mensuel s'est avérée utile. On y présentait des profils de soeurs, ce qui a permis d'apprendre à se connaître d'un bout à l'autre du pays. Graduellement, nous avons diminué le contenu de nos propres bulletins de nouvelles pour mieux refléter notre évolution vers le renouveau.

Que changerions-nous ?

- Nous organiserions une assemblée au début du processus. J'ai déjà mentionné que les assemblées sont un moyen puissant pour inspirer le changement. Elles permettent aux soeurs d'offrir leur entière participation ; de plus, elles libèrent une énergie positive et procurent un sens réel du possible.
- Retenir les services de facilitateurs au début du processus. Au commencement, nous avons planifié le processus et avons souvent embauché une personne après coup pour diriger les activités que nous avions planifiées. En fait, nous aurions pu engager des facilitatrices pour nous aider à planifier le processus. Une des caractéristiques de notre processus, c'est que nous croyions disposer des ressources voulues au sein du groupe, animées que nous étions du désir acharné de créer quelque chose qui nous appartienne. À cause de ces opinions rigides, nous avons refusé d'embaucher une personne de

l'extérieur. Cela me paraît avoir été un dilemme intéressant, parce qu'on nous demandait d'adopter un nouveau paradigme. Cela dit, il s'avère que nous n'étions pas toujours ouvertes à l'idée d'écouter une personne de l'extérieur.

- Engager des facilitateurs variés pour répondre aux différents besoins, selon la partie du processus en cause et les objectifs souhaités.
- Choisir le moment opportun pour régler les questions civiles. C'est facile de dire maintenant qu'il aurait fallu amorcer ce processus plus tôt. Je pense que le processus qui a mené à la nouvelle vision de notre avenir a été si pénible qu'on a simplement choisi de mettre cette question de côté. Notre processus comportant la participation de quatre supérieures majeures, chacune ayant sa propre autorité et amenant à la table sa propre équipe de leaders, nous dépendions de l'entente entre les quatre pour aller de l'avant. Il ne s'agit pas ici d'un point négatif, c'est simplement une question de vouloir comprendre les enjeux.

J'aimerais terminer cette présentation avec un proverbe. Les images éloquentes de ce proverbe renvoient au rôle central des gens dans la vie elle-même, et donc au processus ou périple qu'un groupe est susceptible d'entreprendre. La référence à la fauvette des Marquises ou *komako*, exprime notre fragilité et l'inter-dépendance de la création.

*'Hutia te rito o te harakeke,
kei hea te komako e ko ?
Ui mai ki ahau, he aha te mea nui o te ao ?
Maku e kii atu 'He tangata, he tangata, he tangata.'*

*'Si on arrache le coeur du lin,
Comment la fauvette peut-elle chanter ?
Si on me demande quelle est notre plus grande richesse, je répondrai,
Ce sont les humains'.*

Nous reconnaissons tous la véracité de ce proverbe, à la fois pour sa signification spirituelle plus profonde et pour ses implications pratiques et organisationnelles. Nous sommes tous à notre meilleur quand nos mérites sont reconnus, quand nos qualités sont valorisées, et quand nos histoires sont écoutées.

Ce sont les gens, leurs espoirs et leurs rêves qui sont au coeur du processus de restructuration. Ainsi, à ceux d'entre vous qui contemplent une restructuration de leurs institutions, je dis : demandez-vous si c'est ce que vous désirez vraiment ? Personnellement, je pense que le jeu en vaut la chandelle. Je crois que c'est le travail de Dieu.

J'ai été souvent réconfortée par les paroles de Jérémie :

« Car je sais, moi, le dessein que je forme pour vous – oracle de Yahvé – dessein de paix et non de malheur, qui vous réserve un avenir plein d'espérance. »

*No reira, e hoa ma
Ma te Atua koutou e tiaki e manaaki i nga wa katoa
Tena koutou, Tena koutou, Tena tatou katoa.*

Au moment de cette Conférence, **Soeur Denise Fox RSM** était supérieure majeure de la Congrégation des Soeurs de la Miséricorde à Wellington, Nouvelle-Zélande, et achevait la cinquième année de son deuxième mandat comme supérieure majeure de la congrégation. Elle avait été élue supérieure majeure des Nga Whaea Atashai O Aotearoa Sisters of Mercy New Zealand, une nouvelle institution religieuse qui a vu le jour le 12 décembre 2005. Elle a oeuvré dans le secteur de l'éducation secondaire et de l'éducation des adultes. Depuis 1993, elle a assumé diverses fonctions dans le processus de restructuration.